

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2010

Date de convocation : 22 juillet 2010

Affichage : 27 juin 2010

Conseillers en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6

Présents : MM. et Mmes Jacques HOUSSAYE, Maire; Yvon PILLIE, 1er Adjoint ; Claude CHERET 2^{ème} adjoint, François HAMON, Lydie HAMON, Jean-Claude HAMON,

Absent : Mme et MM. Odile HENRY, Aymeric de CHASTEIGNER, Richard GUIA, François LUTZ, Philippe VERSAVEL,

Mme. Lydie HAMON a été élue secrétaire.

Le trente juillet deux mil dix, vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques HOUSSAYE, Maire.

PEINTURES DE L'EGLISE : afin de restaurer les monogrammes de l'Eglise altérés par des infiltrations d'eau, le Maire avait contacté plusieurs entreprises pour leur demander d'établir des devis. Une seule entreprise ayant répondu,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE le devis de Joël MARIE, d'un montant de 2 400.00 € H.T. (soit 2 870,40 € T.T.C.)

CALVAIRE DU MESNIL : Monsieur le Maire présente des devis pour la réparation de la croix et du socle ainsi que pour l'aménagement autour du calvaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE les devis :

- de Félicien LAVIELLE, d'un montant de 796,12 € H.T. (952,16 € T.T.C.) pour la réparation de la croix et du socle.
- de GRÉMONT Espaces Verts, d'un montant de 2396.65 € H.T. (2 827.39 T.T.C.)

TRANSFERTS DE CRÉDITS : afin de pouvoir acheter des vêtements de travail à l'adjoint technique, le transfert de 500,00 € du compte 678 (autres charges exceptionnelles) vers le compte 60636 (vêtements de travail) et de 20,00 € vers le compte 60628 (pharmacie).

SUBVENTIONS 2010 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer des subventions aux organismes suivants

CAL :	100,00 €	Atout Livres :	30,00 €
Papillons Blancs :	120,00 €	Coopérative scolaire :	1 500,00 €
Comité des Fêtes :	250,00 €	Secours Catholique :	40,00 €
Maires du Canton :	155,70 €	Union des Maires de l'Eure :	84,00 €
CAT Beuzeville :	100,00 €	Amicale du Val :	400,00 €
Ligue contre le cancer :	30,00 €	Croix-Rouge Française :	50,00 €
ADMR :	259,50 €	Anciens du Canton :	70,00 €
BAC section Handball :	30,00 €	Anciens Combattants :	300,00 €

BAC section Basket : 30,00 €
Amis des monuments : 30,00 €
CFAIE : 100,00 €
BTP CFA Dieppe : 50,00 €
Prévention routière : 35,00 €
Maison Familiale de Blangy le Château : 50,00 €

JP Harmony : 100,00 €
ASP 27 Eure : 30,00 €
A.D.J.S.P. Eure : 100,00 €
Banque Alimentaire : 30,00 €

Soit un total de : **4 074,20 €**